

Québec, le 8 avril 2004

Monsieur John Haemmerli
Membre additionnel
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

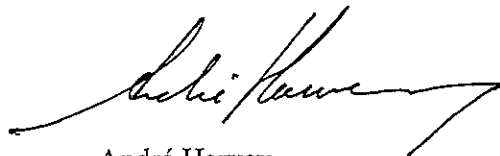
Monsieur,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur la réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan située dans la province naturelle des Laurentides centrales, et ce, à compter du 26 avril 2004.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des *Règles de procédure provisoires régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une consultation sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE